



SOCIÉTÉ  
DE COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
s.e.n.c.r.l.

**ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2024**

**Sommaire**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Situation financière	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 11

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Alliance pour la famille et les communautés

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Alliance pour la famille et les communautés (le « Parti »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrivées dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

**Original signé**

Saint-Hubert, le 7 avril 2025

<sup>1</sup> Par Nicolas Sénéchal, CPA auditeur

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation;

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024****Page 6**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Subventions</b>		
Remboursement des frais d'audit - DGEQ	719 \$	1 020 \$
Revenus d'appariement - DGEQ	550	93
Allocation régulière - DGEQ	431	413
Contributions - cotisations	284	38
Contributions - dons	237	147
	<hr/> 2 221	<hr/> 1 711
<b>Frais d'administration</b>		
Honoraires professionnels	1 437	2 040
Télécommunications	372	149
Intérêts et frais bancaires	73	182
Taxes et permis	38	38
	<hr/> 1 920	<hr/> 2 409
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>301 \$</b>	<b>(698) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Page 7**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Actifs nets au début</b>	(616) \$	82 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	301	(698)
<b>Actifs nets à la fin</b>	(315) \$	(616) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2024

Page 8

	2024	2023
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	2 282 \$	1 571 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 3)	597 \$	187 \$
Dû à un administrateur sans intérêt, remboursable au gré de l'emprunteur au plus tard le 12 juillet 2033	2 000	2 000
	2 597	2 187
<b>Évolution des actifs nets</b>	(315)	(616)
	2 282 \$	1 571 \$

### **Pour le conseil d'administration,**

Original signé \_\_\_\_\_ administrateur \_\_\_\_\_

Original signé Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024****Page 9**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	301 \$	(698) \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Créditeurs	410	187
Dû à un administrateur sans intérêt, remboursable au gré de l'emprunteur au plus tard le 12 juillet 2033	-	2 000
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	711	1 489
<b>Encaisse au début</b>	1 571	82
<b>Encaisse à la fin</b>	2 282 \$	1 571 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2024**

**Page 10**

**1. Statut et nature des activités**

L'organisme est un parti politique autorisé par le Directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi électorale.

**2. Principales méthodes comptables**

Le Parti applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'allocation de Directeur général des élections du Québec est comptabilisé à titre de produit au prorata dans l'exercice auquel elle se rapporte.

Les contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et l'encaisse dont l'échéance n'excède pas 12 mois suivant la fin de l'exercice.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

Le Parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Parti qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

*Évaluation ultérieure*

Le Parti évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crébiteurs et du montant dû aux administrateurs.

### Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

## 3. Créditeurs

	2024	2023
Dû à un administrateur sans intérêt ni modalité de remboursement	597 \$	187 \$

## 4. Instruments financiers

### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels le Parti est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

**ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS  
INSTITUTION FINANCIÈRE OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

---

**Annexe A**

Caisse Desjardins de l'île-des-sœurs-verdun  
2140, rue Dollard, Lasalle  
QC, H8N 1S6

Compte actif le 31 décembre 2024

Numéro de compte:



**ANNEXE - Sommes recueillies lors d'activités**

---

**S/O**



## **ANNEXE - Contributions en biens et services**

---

**S/O**



## **ANNEXE - Emprunts, cautionnement, placements et prêt**

---

**1. Prêt de 2000\$ de Alain Rioux pour payer le CPA (obligation forcée par le DGEQ)**

## Alliance pour la Famille et les Communautés

## CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT

*Loi électorale* (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

SOURCES DE FINANCEMENT						N° de ligne au cadre de référence	
Entités autorisées		Parti (audité)	Instances (non auditées)		Total pour les entités autorisées		
N° de ligne au cadre de référence	Financement du directeur général des élections	Référence à la <i>Loi électorale</i>	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$	
1	Allocations	Art. 82. et 82.1	431.20				0.0%
2	Revenus d'appanement	Section I, ch. I Art. 82.2	550.00				24.8%
3	Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, chap. I Art. 112	718.60				32.4%
	Remboursement des dépenses électorales	Tableau I					0.0%
	Montant total du financement du directeur général des élections		1 699.80				76.5%
	Revenus autonomes	Tableau I	521.00				23.5%
	Transferts des entités autorisées						
	Montant total du financement du parti et des instances		2 220.80				
	Financement total		2 220.80				100%
UTILISATION DU FINANCEMENT							
Dépenses		Parti (audité)	Instances (non auditées)		Total pour les entités autorisées	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
Dépenses		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$		
Administration courante		1 919.96		-		1 919.96	
Confection et diffusion de la publicité		-		-		0.0%	
Recherche, collecte et analyse de données		-		-		0.0%	
Coordination de l'action politique	Tableau II	-		-			
Transferts aux entités autorisées		-		-		0.0%	
Dépenses ayant trait aux élections		-		-		0.0%	
Autres dépenses		-		-		0.0%	
Total des dépenses du parti et des instances		1 919.96		-		1 919.96	
Dépenses totales		1 919.96		-		1 919.96	
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		300.84		-		300.84	
Annuelles : 300.84 \$	Électorales : - \$						
Variation du financement en fonction des postes du bilan							
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	710.96		-	710.96 \$	32.0%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autres que la trésorerie		(410.12)		-	(410.12) \$	-18.5%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				-	- \$	0.0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme				-	- \$	0.0%	
Financement total utilisé		2 220.80		-	2 220.80 \$	100%	
Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel							
Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.							
Original signé							
Date							

**Alliance pour la Famille et les Communautés**

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

**TABLEAU I : REVENUS**

N° de ligne au cadre de référence		Parti (exercice courant) Audité		Parti (exercice précédent) Audité	Raports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: état des résultats d'une instance autorisée
<b>REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b>						
400	Avances et remboursements du directeur général des élections	-		-	-	Ligne 6
405	Montant remboursement d'avances excédentaires	-		-	-	Ligne 22
	<b>Total du remboursement des dépenses électorales</b>					
<b>REVENUS AUTONOMES</b>						
500	Contributions	237.00		147.00	-	Ligne 1 (annexe 3)
505	Adhésion (cartes de membres)	264.00		38.00	-	Ligne 2
507	Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)	-		-	-	Ligne 3
510	Revenus d'activités politiques	-		-	-	Ligne 4
515	Revenus accessoires	-		-	-	Ligne 5
520	Remboursement de TPS et TVQ	-		-	-	Ligne 10
525	Intérêts gagnés	-		-	-	Lignes 11 à 19
530	Autres revenus (préciser)	-		-	-	
532	Autres revenus (préciser)	-		-	-	
	<b>Total des revenus autonomes</b>	<b>521.00</b>		<b>185.00</b>		
<b>TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES</b>						
600	Des instances au parti					
605	Cession du remboursement des dépenses électorales	-		-	-	
	<b>Total des transferts des instances au parti</b>					
620	Du parti aux instances					Ligne 7
625	Entre instances	-		-	-	Ligne 8
	<b>Total des transferts</b>					

**TABLEAU II : DÉPENSES**

		Parti (exercice courant) Audité	Parti Dépenses préélectorales (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Raports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: état des résultats d'une instance autorisée
		\$	\$	\$	\$	
<b>ADMINISTRATION COURANTE</b>						
700	Salaires et charges sociales					
705	Direction générale et personnel d'encadrement	-		-	-	
710	Recrutement de membres et financement	-		-	-	
715	Personnel administratif et informatique	-		-	-	
	<b>Charges sociales</b>					
	<b>Total parti</b>					
720	Honoraires et autres rémunérations					
725	Administration	-		-	-	
730	Vérification (audit)	1 437.19		2 040.21		
735	Juridiques	-		-	-	
	<b>Autres (préciser)</b>					
	<b>Total parti</b>	<b>1 437.19</b>		<b>2 040.21</b>		
740	Locaux et frais afférents					
745	Loyer	-		-	-	Ligne 32
750	Taxes foncières et assurances	-		-	-	
755	Entretien et réparations	-		-	-	
760	Chaudrage et électricité	-		-	-	
762	Amortissement des bâtiments et améliorations locatives	-		-	-	Ligne 36
	<b>Total parti</b>					
765	Fonctionnement					
770	Télécommunications	372.12		148.64	-	Ligne 33
775	Secrétariat et frais de bureau	-		-	-	Ligne 30
780	Location et entretien du matériel	-		-	-	
785	Frais de déplacement et de représentation	-		-	-	
787	Amortissement du mobilier et du matériel	-		-	-	
	<b>Total parti</b>	<b>372.12</b>		<b>148.64</b>		
790	Frais financiers					
791	Intérêts sur emprunts	-		-	-	Ligne 21
	<b>Frais de service et d'administration</b>	<b>110.65</b>		<b>220.33</b>		Ligne 35
	<b>Total parti</b>	<b>110.65</b>		<b>220.33</b>		
795	<b>Autres (préciser)</b>	-		-	-	Lignes 37 à 41
	<b>Total pour l'administration courante</b>	<b>1 919.96</b>		<b>2 409.18</b>		



Alliance pour la Famille et les Communautés

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

		Parti (exercice courant) Audité	Parti Dépenses préélectorales (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Raports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: état des résultats d'une instance autorisée
<b>CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ</b>						
800+800P	Publicité – journaux et périodiques	-	-	-	-	
805+805P	Publicité – télévision	-	-	-	-	
810+810P	Publicité – radio	-	-	-	-	
815+815P	Publicité – médias sociaux et Internet	-	-	-	-	
820+820P	Publicité – objets, écrits ou matériel publicitaire	-	-	-	-	
825+825P	Diffusion d'un programme politique	-	-	-	-	
830+830P	Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	-	-	-	-	
835+835P	Matériel promotionnel	-	-	-	-	
840+840P	Relations publiques	-	-	-	-	
845+845P	Autres (préciser)	-	-	-	-	
	<b>Total pour la confection et la diffusion de la publicité</b>	-	-	-	-	
<b>RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES</b>						
860+860P	Sondages et études	-	-	-	-	
865+865P	Constitution de banques données modélisation et optimisation des moteurs de recherche	-	-	-	-	
870+870P	Développement et acquisition de logiciels et sites Web	-	-	-	-	
875+875P	Services d'appui aux électeurs (trices)	-	-	-	-	
880+880P	Autres (préciser)	-	-	-	-	
	<b>Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données</b>	-	-	-	-	
<b>COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE</b>						
900	Rémunération, salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	-	
905	Activités de financement	-	-	-	-	
907	Activités politiques	-	-	-	-	
910	Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	-	
915	Autres (préciser)	-	-	-	-	
	<b>Total partie I</b>	-	-	-	-	
920	Dépenses liées à la campagne à la direction	-	-	-	-	
925	Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9 <sup>e</sup> )	-	-	-	-	
	<b>Total partie II</b>	-	-	-	-	
	<b>Total pour la coordination de l'action politique</b>	-	-	-	-	
<b>TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES</b>						
1010	Des instances au parti	-	-	-	-	
1015	Du parti aux instances	-	-	-	-	
1020	Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	-	
1025	Autres dépenses de transfert	-	-	-	-	
	<b>Total des transferts du parti aux instances</b>	-	-	-	-	
1030	Entre instances	-	-	-	-	
	<b>Total des transferts aux entités autorisées</b>	-	-	-	-	
<b>DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS</b>						
1100	Transferts aux agent(e)s officiel(le)s	8 375 532	-	-	-	
1107	Dépenses postélectorales	-	-	-	-	
1110	Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-	-	
1130	Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	-	
1115	Dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s	-	-	-	-	
1120	Fermature du fonds électoral	-	-	-	-	
1125	Autres (préciser)	-	-	-	-	
	<b>Total des dépenses ayant trait aux élections</b>	-	-	-	-	
<b>AUTRES DÉPENSES</b>						
1200	Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	-	
1205	Amendes et pénalités	-	-	-	-	
1210	Dons, cadeaux, sortées hommages, etc.	-	-	-	-	
1215	Autres (préciser)	-	-	-	-	
	<b>Total des autres dépenses</b>	-	-	-	-	
	<b>Total des dépenses du parti et des instances</b>	1 919,96	2 409,18	-	-	



Alliance pour la Famille et les Communautés

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

		Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
		\$	\$	\$
Encassee (découvert d'encassee)		2 281,27	1 570,31	-
Perte cause		-	-	-
Placements encaissables sur demande		-	-	-
Marge(s) de crédit bancaire		-	-	-
<b>Total de la trésorerie</b>		2 281,27	1 570,31	-
<b>Variation de la trésorerie</b>		-	710,96	-

**Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé****Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle**Je, MARC

Prénom

PATENAUME

Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

Signature de la représentante officielle du représentant officiel

le 8 avril 2025

Date

**Signature et déclaration de la ou du chef de parti**

Je, ALAIN

Prénom

RIOUX

Nom

chef du parti politique autorisé ALLIANCE POUR LA FAMILLE ET LES COMMUNAUTÉS,  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la Loi.

Original signé

8 avril 2025

Signature de la ou du chef de parti

Date